



BIBLIOTHÉCAIRES, PARTICIPATION ET EXPERTISE MÉTIER

RAPHAËLLE BATS

Si le grand public n'a qu'une représentation très faussée du bibliothécaire¹, entre rongeur et rangeur de livres devant

Le développement des pratiques participatives en bibliothèque amène le public à prendre part à des actions relevant de l'accueil, des collections, de la programmation culturelle ou de la formation, et qui demandent une certaine expertise liée à des compétences métier. Cet article interroge, à travers la proposition de rendre participatives ces tâches bibliothéconomiques, la valeur de l'expertise du bibliothécaire et celle des expertises dites profanes et relatives aux savoirs des participants.

l'Éternel², le spécialiste – bibliothécaire lui-même ou formateur – peine finalement à qualifier ce métier. Être bibliothécaire, c'est peut-être d'abord travailler en bibliothèque, mais aussi travailler pour « faire la bibliothèque » : institution culturelle où se met en œuvre une politique publique, lieu ouvert à tous et dédié à la diffusion du savoir, que ce soit par la mise à disposition de collections, d'un pro-

gramme d'animation culturelle, ou bien encore par la formation à la maîtrise d'outils permettant cet accès au savoir.

¹ On utilise ici « bibliothécaire » au sens général, sans faire référence au statut de bibliothécaire, agent de catégorie A de la fonction publique territoriale ou d'État.

² Dernièrement encore, au moment du congrès IFLA en Pologne, une personne rencontrée dans la rue, étonnée de l'existence d'un congrès réunissant 3 000 bibliothécaires, me demandait : « *Mais que faites-vous, vous lisez ensemble ?* »



³ L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, «Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien?», *Participations*, n° 1 (2011), p. 30.

⁴ Voir par exemple la thèse de M. Andro, *Bibliothèques numériques et crowdsourcing : expérimentations autour de Numalire, projet de numérisation à la demande par crowdfunding*, université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, 2016. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01384692>

⁵ On entend par « contextuelles » le fait que les agents de la fonction publique territoriale aient une compétence métier liée à la connaissance de leur environnement. Ainsi les bibliothécaires connaissent les mécanismes de l'administration, les calendriers, les processus, ce que les habitants ne maîtrisent pas. En ce sens, les bibliothécaires sont experts de ce contexte.

⁶ L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, article cité, p. 18.

⁷ P. Lascoumes, « Information », in I. Casillo avec R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013. <http://www.dicopart.fr/fr/dico/information>

Le bibliothécaire sera donc aussi bien chargé d'accueil, de collections, de programmation culturelle, d'espaces de formation et d'autoformation. Dans certaines bibliothèques, le bibliothécaire professionnel est parfois responsable de tous ces aspects du métier. Dans de grandes bibliothèques, ces responsabilités sont partagées entre trois corps professionnels : celui des bibliothèques, celui de la médiation socioculturelle et celui de l'animation numérique, avec une étanchéité plus ou moins forte entre les corps de métier.

DU BIBLIOTHÉCAIRE EXPERT À L'USAGER PARTICIPANT

Dans ce contexte qui demande déjà une certaine transversalité entre les tâches et les professionnels, le développement des pratiques participatives amène à la bibliothèque et à « faire la bibliothèque » un nouvel acteur, le public, usager ou non usager, à qui l'on propose de prendre part à des actions relevant de la décision publique, de l'accueil, de la constitution des collections, de la programmation culturelle et de la formation. Or ces actions, celles qui décrivent le fait de travailler en bibliothèque, sont des tâches sur lesquelles le bibliothécaire a une certaine expertise, liée à ses compétences métier. En proposant de rendre participatives ces tâches de « faire la bibliothèque », on interroge à la fois la valeur de l'expertise métier, son rôle, sa forme et la valeur des autres savoirs qui peuvent être amenés par les participants. En d'autres termes, ces pratiques participatives interrogent « les limites des savoirs scientifiques, un mouvement vers la reconnaissance d'autres formes de savoirs légitimes, et les modalités de la confrontation des différentes formes de savoirs³ ».

En France, peu d'études en sciences de l'information ont été consacrées à l'observation et à l'analyse de la participation au sein des bibliothèques. Les rares cas relèvent plutôt de l'étude des processus de *crowdsourcing* que de l'étude des pratiques participatives au sens général⁴. Dans tous les cas, aucune étude en France ni aux USA, à notre connaissance, ne s'intéresse à la question de la transformation des compétences métier dans les bibliothèques suite à la mise en place de ce type de projets. L'intérêt porte davantage sur les outils, sur le public et sa motivation, et enfin sur l'intelligence collective. Dans le champ des sciences politiques, en revanche, l'étude des pratiques participatives aborde souvent la question des expertises, soit celles de l'expert lui-même, soit celles des habitants, soit celles qui se développent autour de la participation elle-même.

La notion d'expert est ainsi étudiée à travers la circulation de l'information entre l'agent dénommé « expert » pour ses compétences scientifiques, techniques, contextuelles⁵, et l'habitant qui, dans un projet, peut être d'abord qualifié comme celui qui n'a pas les connaissances de l'expert. Ainsi, la participation « *repose également sur l'acquisition par les citoyens ordinaires de connaissances obtenues auprès d'experts dans une relation qui interroge la transmission pédagogique classique*⁶ ». Cependant le doute persiste, non pas sur la qualité de l'expert, mais sur la qualité de cette information transmise. Pour P. Lascoumes, cette information est forcément construite : « *Elle est une mise en forme, produit de sélections et d'accentuations. Elle induit souvent une problématisation particulière de l'enjeu dans la mesure où elle hiérarchise des variables et peut aller jusqu'à induire un système explicatif*⁷ ». Dès lors, toute facilitante que soit l'information transmise par l'expert, elle ne remet pas totalement en question la dissymétrie originelle entre l'expert et l'habitant.



La notion d'expert est également étudiée à travers la mise en valeur des expertises profanes, expertises des habitants eux-mêmes. Pour A. Mazeaud⁸, le triptyque citoyens/élus/techniciens, qui est une catégorisation souvent utilisée pour définir la structure de la participation territoriale, permet, malgré ses limites, de faire la distinction entre les différents savoirs mobilisés par chaque catégorie d'acteurs. C'est d'ailleurs une des exigences de la participation que de laisser chaque acteur pouvoir se saisir de ses connaissances et compétences dans un projet collectif. En effet, si « *au sens courant, l'expert est celui qui dispose d'une compétence spécialisée dans un domaine donné, [et qu'] identifier l'expert par sa compétence tend donc à exclure ceux qui n'ont pas de connaissances particulières, les exigences de participation ont cependant conduit au mouvement inverse, en ménageant une place pour des experts aux connaissances diverses, et parfois non spécialisées*⁹ ». On voit ainsi se développer la notion, mais aussi la présence d'experts dits « profanes », en raison des connaissances « locales » qui leur sont propres ou parce que les questions traitées concernent des aspects concrets de leur vie (par exemple les malades du sida : Epstein, 1995)¹⁰. Cependant l'expertise des habitants trouve parfois des difficultés à s'exprimer, à être reconnue comme telle, notamment face aux expertises techniques et scientifiques. Comme Olivier Leclerc le rappelle : « *Une exper-*

*tise suppose la mise en place d'une procédure de décision dans laquelle une personne est appelée à donner un avis*¹¹. » La reconnaissance des expertises profanes par rapport à l'expertise technique se situe alors plutôt sur le champ de la communication que de la décision. Enfin, la notion d'expert est régulièrement convoquée dans des articles pour analyser le développement d'une expertise en participation et la professionnalisation des militants ou des agents de la participation. Ainsi, les experts de la participation dans les institutions publiques ne sont pas tant recrutés pour « *leurs connaissances ou leurs compétences en matière de participation, acquises au cours d'une carrière militante ou professionnelle, mais [pour] des dispositions plus générales au militantisme*¹². » Cependant le militantisme et l'enthousiasme, voire la dévotion à la participation ne suffisent pas à assurer la réalisation de celle-ci, et notamment dans un contexte de politique publique et d'administration qui ne coïncide pas forcément avec des démarches militantes. Les premiers militants et experts de la participation, après des passages dans l'administration, ont vite recherché leur indépendance¹³. Cependant, « *face à l'émergence de cet impératif participatif, les municipalités et les collectivités locales, ne sachant pas souvent véritablement comment s'y prendre, ont eu de plus en plus recours à [ces] consultants extérieurs pour organiser et animer des dispositifs participatifs. Elles ont par ce biais*

⁸ A. Mazeaud, « Citoyen/Élu/Technicien », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, ouv. cité. <http://www.dicopart.fr/fr/dico/citoyenelutechnicien>

⁹ O. Leclerc, « Expert », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, ouv. cité. <http://www.dicopart.fr/fr/dico/expert>

¹⁰ O. Leclerc, 2013, *ibid.*

¹¹ O. Leclerc, 2013, *ibid.*

¹² A. Mazeaud, « Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni*, n° 79, 2012. En ligne : <http://quaderni.revues.org/621>

¹³ M. Nonjon, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 2005/2 (n° 70), p. 89-112. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-politix-2005-2-page-89.htm>



accélération le processus de professionnalisation du milieu de la participation et favorisé la construction d'un véritable marché¹⁴.» Or, pour que le marché tienne et que les experts continuent d'être consultés ou reconnus comme tels, la participation s'est peu à peu cristallisée «sur les outils et les compétences nécessaires pour les maîtriser¹⁵».

Au cœur de toutes ces réflexions est finalement singulièrement absente la manière dont l'expert, non pas de la participation mais de son propre métier, se trouve questionné dans la mise en œuvre d'une pratique participative au sein de son établissement, et notamment dans le cas des établissements publics qui sont appelés par les municipalités à développer leurs pratiques participatives. Cet article s'attachera à étudier cette question précise à travers une étude sociologique et documentaire.

LE BIBLIOTHÉCAIRE EN SITUATION PARTICIPATIVE

L'organisation par la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) du programme «*Démocratie, vivre, penser et rêver ensemble*» a rendu possible l'étude d'une série de pratiques participatives permettant l'analyse des rencontres et échanges de savoirs. À partir de l'étude de plusieurs animations participatives montées à l'occasion de ce programme, il a été possible d'interroger le rôle de l'expert bibliothécaire en situation participative et de questionner sa position, la place des expertises profanes et le développement d'une maîtrise des savoirs et des outils participatifs. Ces trois champs permettent plus largement d'observer ce que les pratiques participatives renouvellent ou pas en termes d'égalité, d'émancipation et d'institutionnalisation. Pour cet article en particulier, une de ces animations sera décrite et analysée, celle de l'atelier «*Cherchez la femme*».

Le programme «*Démocratie : rêver, penser, agir ensemble*» de la BmL a consisté en une programmation de près de 80 actions, dont la moitié participative, autour des thèmes de la capacité à agir, les communs et la participation. Parmi les actions participatives : une cartographie des luttes LGBTQ lyonnaises, l'organisation d'une exposition Arch&show, les ateliers «*Cherchez la femme*», «*Démocratie au travail*»,

«*Bombes à graines*», les rencontres «*Prenez la place du bibliothécaire*», un jeu participatif U4, une bibliothèque vivante, des animations «*Porteurs de parole*», une «*Nuit de la démocratie à la bibliothèque*», etc.

Certaines de ces actions ont été organisées spécifiquement pour le programme *Démocratie*, d'autres avaient déjà été mises en place les années précédentes, mais correspondaient au thème de l'événement. Les actions ont été coordonnées par les équipes de la centrale ou par celles des annexes, ou encore de manière transversale par des agents de différents établissements. Clôture de la manifestation, un forum de trois jours s'est installé sur des places publiques de la ville, avec un programme distribué entre la place elle-même, la bibliothèque locale (lorsqu'il y en avait une) et des espaces partenaires (maison des associations, MJC ou encore musée).

Les informations récoltées sur ces événements l'ont été en quatre phases (non nécessairement ordonnées) : entretiens avec les bibliothécaires, observations participantes (soit aux réunions préparatoires, soit aux événements eux-mêmes), analyse des documents de communication et enfin entretiens avec les publics. Il importe de préciser que cette étude ne cherche pas à analyser la réalité de la participation ou l'*empowerment* des habitants et que, dès lors, l'enquête auprès du public a été très légère. Cette étude vise plutôt à comprendre les discours et positionnements des bibliothécaires et la transformation possible des institutions par la participation. Ceci explique une méthodologie centrée sur le bibliothécaire en situation participative.

Cet article fait un focus sur un cas en particulier, l'atelier numérique «*Cherchez la femme*», et se présente comme une fiche technique du projet avec des descriptions de l'animation elle-même, son déroulé, les modalités et objectifs de la participation, les compétences mobilisées par les bibliothécaires et par les participants, les profils des participants, le type de production finale et son processus, et enfin sa diffusion, assortie d'une analyse de ces observations en termes d'égalité, d'émancipation et d'institutionnalisation. Ce cas n'a pas valeur de modèle et n'est pas présenté en tant que tel. D'autres actions étudiées dans le cadre de «*Démocratie*» questionnent de manière toute particulière le partage

¹⁴ M. Nonjon, *ibid.*

¹⁵ J. Bonaccorsi et M. Nonjon, «*La participation en kit* : l'horizon funèbre de l'idéal participatif», *Quaderni*, n° 79, 2012. En ligne : <http://quaderni.revues.org/618>

ATELIER	COMPÉTENCES MÉTIER MOBILISÉES	OBJECTIFS DE L'ATELIER	SAVOIRS MOBILISÉS PAR LES PARTICIPANTS	MODALITÉ DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES BIBLIOTHÉCAIRES/ PARTICIPANTS
CHERCHEZ LA FEMME Atelier de recherche de ressources pour contribuer à la mémoire des femmes artistes entrées dans le domaine public	Documentaires et informationnelles	Numérique et patrimoine <i>Public</i> : apprendre, s'approprier et contribuer <i>Bibliothèque</i> : former à la recherche documentaire, au domaine public et à Wikipédia, valoriser les ressources de la bibliothèque et les compléter	L'atelier ne repose pas sur les compétences des participants, même si certains mobilisent leur connaissance de Wikipédia ou leur connaissance en histoire de l'art	Formation et collaboration

des expertises entre le bibliothécaire et les participants, le développement de connaissances théoriques et techniques sur la participation et le déploiement de compétences clés des bibliothécaires, telles que celles autour de l'accueil ; cependant, ici, nous nous intéressons plus particulièrement à l'expertise métier elle-même, d'où le choix de ne présenter que cet atelier¹⁶.

L'ATELIER «CHERCHEZ LA FEMME»

Cet atelier a été créé pour le programme de la BML «Créer c'est résister» en 2015-2016. Il a été réédité dans le cadre de «Démocratie» en 2016-2017. Il s'inscrit sur plusieurs séances¹⁷, et son but est à la fois de former les participants à la recherche documentaire et à la notion de domaine public, et de mener une enquête pour constituer des ressources sur des personnalités féminines entrées dans le domaine public : «*enrichissement à travers les documents sélectionnés et/ou présents à la BmL, traduction depuis l'anglais de sources et articles Wikipédia, numérisation de documents et versement sur Wikisource et prospection dans les bibliothèques numériques, retouches et versements d'images dans Wiki Commons*¹⁸». Comme l'expliquent les animateurs numériques en charge de cet atelier : «*Cherchez la Femme (#CLF) [...] n'est pas seulement un atelier porté par des animateurs numériques : il propose à des publics de*

*rendre visible et de s'approprier toutes les facettes d'une bibliothèque en compagnie de celles et ceux qui y travaillent*¹⁹. »

La dimension participative est de trois niveaux :

- d'abord au niveau de l'atelier : si les participants travaillent seuls ou en binôme, le groupe effectue cependant un travail collectif pour trouver, identifier et valoriser les ressources ;
- puis à un niveau plus local : le participant est un usager, qui participe à la valorisation de la bibliothèque et de ses ressources ;
- enfin, à un dernier niveau que l'on pourrait qualifier de citoyen : la participation se fait dans la mise à disposition de documents, notamment sur Wikipédia, dans une démarche rattachée à la notion de bien commun, soit un projet collectif d'enrichissement des connaissances accessibles à tous.

Ces trois niveaux peuvent être résumés par les verbes : *contribuer* et *s'approprier*, que l'on retrouve dans le texte précèdent comme dans celui qui suit, issu du programme de «Démocratie» : «*Contribuez à la visibilité des femmes artistes dont les œuvres sont tombées dans le domaine public. Après le succès de la saison 1, participez à une 2^e saison d'enquête pour valoriser la vie et les œuvres de 6 femmes artistes, pionnières de poésie, peinture, illustration botanique et photographie. En compagnie des bibliothécaires, vous apprendrez à rechercher des informations dans le dédale d'informations sur*

¹⁶ Les autres cas sont développés dans un travail de doctorat en cours.

¹⁷ Cinq sessions, de décembre 2016 à mars 2017.

¹⁸ Extrait d'un rapport interne (bilan de la saison 2 de *Cherchez la femme*).

¹⁹ C. Duguay, M. Le Louvier : «Cherchez la femme, un atelier participatif au service du domaine public», *Bibliothèque(s)*, n° 83, 2016, p. 26-28.



Internet et dans la bibliothèque, à numériser des œuvres pour enrichir le domaine public, à publier sur Wikipédia vos trouvailles collectives! Une véritable enquête pour le bien commun de novembre 2016 à mars 2017 aux horaires de l'Espace numérique avec deux dates dédiées et une visite du jardin botanique!²⁰ »

UNE EXPERTISE RENFORCÉE

Dans ces deux textes descriptifs, est mentionné d'une part le fait que l'enquête se fait « en compagnie des bibliothécaires », et rappelé d'autre part l'objectif d'apprentissage technique ou en matière de recherche documentaire. De fait, dans ce projet, le bibliothécaire²¹ est véritablement expert en compétences documentaires, plutôt que bibliothéconomiques. Il maîtrise les outils, les sources, l'analyse des sources, etc. C'est un spécialiste de l'information et plus particulièrement de l'information numérique. Son rôle est multiple : tantôt formateur, tantôt facilitateur qui présélectionne des documents de la bibliothèque pour la Bibliobox, tantôt enquêteur comme les autres participants. Les compétences du bibliothécaire sont transmises via la formation, sans que cela ne remette en question son expertise. Au contraire, la compréhension de ce dont le bibliothécaire est l'expert ne fait que renforcer la reconnaissance de son expertise par le participant. Le bibliothécaire reste et doit rester une référence, consultable à tout

moment. À la fois par la fonction éducative de ce rôle et parce que son expertise en fait le garant de la qualité de l'exercice, le bibliothécaire dans ces projets participatifs est dans une position à la fois extérieure et surplombante par rapport au groupe, quand bien même il prend part à l'enquête. Pour tenter une comparaison, ce n'est pas parce que le professeur de natation est dans l'eau plutôt qu'au bord de la piscine, qu'on ne lui reconnaît plus ses compétences professionnelles. Certes, s'il participe à une course de relais avec ses élèves, ceux-ci peuvent constater et observer sa capacité à nager et plus encore sa capacité à nager rapidement. Mais dans le cas de cette atelier-enquête, rien ne permet aux participants de juger de la qualité de la recherche du bibliothécaire : une bonne recherche documentaire n'est pas qualifiable par une quantité de documents trouvés, ni par une rapidité d'exécution. Elle n'est qualifiable que par sa pertinence, et le bibliothécaire est justement présent dans l'atelier pour s'assurer de celle-ci. En d'autres termes, le bibliothécaire est l'étalon de mesure de sa propre qualité.

Les participants de l'atelier « Cherchez la femme²² » ont un double profil : soit des individus déjà intéressés par la question du domaine public ou par celle des communs de la connaissance, soit des individus qui prolongent dans « Cherchez la femme » une formation reçue au sein des ateliers numériques de la bibliothèque et dont la familiarité avec le numérique, le domaine public est très faible. Les premiers

²⁰ Extrait du programme « Démocratie », novembre-décembre 2016.

²¹ En l'occurrence des médiateurs numériques.

²² 43 personnes, avec en moyenne 8 à 9 par session, et une grande fidélisation des participants.

s'inscrivent par eux-mêmes, les seconds sont plutôt invités le jour J de par leur présence dans les espaces numériques ou suite à un autre atelier. L'action du groupe n'a *a priori* aucun impact sur les connaissances métier du bibliothécaire mobilisées dans le projet. Certes, le bibliothécaire apprend beaucoup en termes de culture générale, mais l'exercice ne renouvelle pas la compétence métier qu'il mobilise. Ce type de projets participatifs ne modifie donc pas outre mesure le rôle habituel du bibliothécaire, rôle qu'on se représente facilement sous la forme de la mise à disposition des livres sélectionnés pour le public, dans un mouvement *top-down*. Au fond, on peut dire que l'expertise est conservée, même si transmise par la formation, quand l'expertise du bibliothécaire croise certes les expertises des participants, mais que le groupe qui lui fait face est qualifié non par la somme de ses expertises individuelles, mais par sa non-expertise dans le domaine du bibliothécaire.

De ce point de vue, la participation, quand elle ne transforme pas l'expertise du bibliothécaire ni ne met en valeur les expertises profanes, peut être considérée comme institutionnalisée, comme pur exercice technique, s'appuyant sur des méthodes favorisant une interaction qui n'en est pas une. En effet, au sens de John Dewey, philosophe pragmatiste américain, une interaction est une transaction réelle permettant que les deux entités (le bibliothécaire d'un côté et le groupe de participants de l'autre) évoluent de concert²³.

Et pourtant, «*l'instauration de dispositifs participatifs ne doit pas être considérée comme un processus neutre, entièrement maîtrisé, ne bousculant rien ni personne*²⁴». En effet, cette position en un sens surplombante n'empêche pas que l'objectif final soit bien une production collective à laquelle participe le bibliothécaire. Le but de l'atelier, outre celui individuel de formation aux techniques de recherche d'information et celui institutionnel de favoriser l'appropriation de la bibliothèque, est de produire collectivement des savoirs sur ces femmes qui sont entrées dans le domaine public. «*Au final, plusieurs fiches Wikipédia [ont été] modifiées et illustrées, deux livres [ont été] numérisés en format accessible, des documents [ont été] rassemblés depuis plusieurs bibliothèques numériques*²⁵.» En 2016-2017, l'atelier a également

*Les compétences
du bibliothécaire
sont transmises via
la formation, sans
que cela ne remette
en question son
expertise.*

permis de découvrir des documents qui ont été rendus accessibles ou de corriger des notices de catalogues²⁶.

Non seulement l'atelier donne l'occasion aux participants de travailler en commun, mais encore de produire un objet commun, et enfin de le produire pour la communauté, au sens large. «Cherchez la femme» vise donc non seulement une production collective, mais aussi le développement d'un engagement des participants envers un projet collectif, projet qui est celui de l'instant de l'atelier et en même temps celui plus général de Wikipédia. Ces ateliers développent un certain sens du collectif pris comme action et comme objectif. La bibliothèque devient alors un lieu où ce type de projet peut se mettre en place pour une création collective qui sert le bien commun. Plus que de participation, on peut parler de mobilisation collective. Extension de la mission de service public de la bibliothèque, le projet participatif sert à ce que le public s'approprie cette mission qui n'est plus seulement celle de l'institution. Si la participation est institutionnalisée, au sens de portée par une institution et dans un rapport à l'institution qui change finalement peu, c'est ici pour étendre le rôle de l'institution à tous et finalement désinstitutionnaliser la construction de la communauté, qui passe notamment par les savoirs et la mémoire.

En d'autres termes, la bibliothèque, par ce type d'atelier participatif, propose aux individus de rentrer dans l'expérience. Pour reprendre Joëlle Zask, philosophe spécialiste de Dewey, «*il faut*

²³ J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, trad. Joëlle Zask, Gallimard, Folio Essais, 2010.

²⁴ G. Gourgues, «Critique de la participation», in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, ouv. cité. <http://www.dicopart.fr/es/dico/critique-de-la-participation>

²⁵ C. Duguy et M. Le Louvier, art. cité, 2016.

²⁶ On peut retrouver plus d'information sur les découvertes des ateliers saison 1 et 2 sur la page Wikipédia correspondante : https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Cherchez_la_Femme



Tout projet participatif ne transforme pas fondamentalement les compétences métier, ni les missions de la bibliothèque.

comprendre l'expérience comme un processus conscient d'adaptation à une situation troublée, problématique, bloquée. Il s'agit [...] non du fait de s'agiter, ni à l'inverse du simple fait d'être affecté par une excitation extérieure, mais de découvrir des moyens disponibles dans telle situation problématique afin de supprimer le handicap à l'action que provoque tel ou tel événement extérieur²⁷». Dans le cas de «Cherchez la femme», les participants sont amenés à passer d'un positionnement individualiste pour résoudre une non-maîtrise technique, à un positionnement citoyen pour résoudre le manque d'information et de savoirs de la communauté. De fait, l'expérience participative de l'atelier «Cherchez la femme» monte assez haut sur l'échelle de Sherry Arnstein²⁸, au sens où il ne s'agit ni de pure information, ni de consultation, mais bien d'un projet dans lequel le groupe a une certaine capacité de contrôle et de responsabilité. En sélectionnant l'information, même validée par les bibliothécaires, et en choisissant les modalités de son accessibilité, les participants ont exercé un véritable pouvoir sur le projet, jusque dans l'appropriation du temps de l'enquête. Ainsi certains participants ont continué leurs recherches hors des créneaux proposés par la bibliothèque, comme ce participant qui revient le samedi après-midi pour continuer son enquête. « Parfois, comme le fait remarquer Dewey, il faut plus d'État, parfois il en faut moins. Cela dépend du niveau général de participation et, par conséquent, des opportunités dont jouissent effectivement les individus de "se diriger sans un maître" et d'être les acteurs de leurs propres expériences dans quelque domaine que ce soit²⁹. »

CONCLUSION

Les bibliothèques municipales proposent aujourd'hui de plus en plus d'animations participatives, parfois avec une certaine inquiétude des agents qui voient dans ce développement une perte de reconnaissance de leurs compétences, ou un nouvel attachement à des compétences non habituelles et non habilitées en bibliothèques (telles que le jardinage et la cuisine), ou bien encore une manipulation des publics pour se présenter comme une institution de plus grande proximité, dans la droite ligne des nouvelles politiques publiques. Ces craintes sont justifiées, car nombre de projets participatifs, plutôt dans l'urbanisme, ont montré les limites, non pas tant de la participation que de l'institutionnalisation de celle-ci³⁰. Il est donc d'autant plus important de garder un œil critique sur les pratiques actuelles. Or, force est de constater que tout projet participatif ne transforme pas fondamentalement les compétences métier, ni les missions de la bibliothèque, et encore moins la qualité de son exercice. En revanche, le cas étudié montre la participation comme une expérience de mobilisation collective qui se veut une extension du service public. Le projet participatif en question remet la bibliothèque sur le chemin de sa vocation démocratique : au service de tous pour l'émancipation de chacun, non pas comme individu, mais bien comme citoyen. Certes, il reste encore bien des situations à analyser et nombre de projets sont plus troublants du point de vue des compétences métier et autrement émancipateurs. Aussi, cet article n'est-il qu'une première étape de réflexion sur le sujet.

B·F

²⁷ J. Zask, « Pragmatisme et participation », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, ouv. cité. <http://www.dicopart.fr/es/dico/pragmatisme-et-participation>

²⁸ S. R. Arnstein, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, n°35/4, 1969.

²⁹ J. Zask, 2013, *ibid.*

³⁰ On pourra notamment lire sur le sujet l'article de S. R. Arnstein, cité précédemment, et l'article de J. Donzelot et R. Epstein, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, juillet 2006.